

LE SERVICE D'ACTION SOCIALE EN FAVEUR DES ÉLÈVES

Dans l'établissement **Madame CHEREL**, assistante sociale scolaire, est à la disposition des élèves et des familles pour :

ÉCOUTER AIDER INFORMER CONSEILLER ORIENTER

Son rôle et ses missions :

- **Informer** (sur les droits, les aides financières, les bourses, accès au logement des jeunes, les transports...);
- **Aider** (à la construction du projet de l'élève, à l'insertion scolaire, sociale et professionnelle, à la prévention des difficultés liées à l'adolescence, à la prévention et à la protection de l'enfance, à la prévention de l'absentéisme et décrochage scolaire...);
- **Etre un médiateur** entre le jeune et sa famille, entre l'institution scolaire et la famille ;
- **Animer** des actions de prévention.

Elle travaille en équipe avec la direction, la Vie scolaire, l'infirmière, les enseignants, COP, le secrétariat...

L'assistante de service social est tenue au secret professionnel : c'est une garantie du respect de la vie des usagers (article 226-13 du code pénal)

Les rencontres sont possibles dans l'établissement ainsi qu'au domicile des familles quand elles ne peuvent pas se déplacer.

Pour toute question ou besoin d'échanger, n'hésitez pas à prendre rendez-vous ou à me contacter par mail :

elodie.cherel1@ac-rennes.fr

Lundi	Mardi	Mercredi Matin	Jeudi	Vendredi
Permanence Collège M.J. Chombart de Lauwe Paimpol 02 96 55 35 40	Résidence administrative (priorité aux Réunions de service, Réunions de bassin, Formations) Collège M.J. Chombart de Lauwe Paimpol 02 96 55 35 40	Permanence Collège M.J. Chombart de Lauwe Paimpol 02 96 55 35 40	Permanence Collège Charles Brochen Pontrieux 02 96 95 61 31	Permanence (matin) SEP Lycée Kerraoul Paimpol 02 96 55 34 30 Permanence (après-midi) Collège M.J. Chombart de Lauwe Paimpol